



Congé parental à temps partiel

Par **yopyop**, le **07/07/2009** à **16:22**

Bonjour,

Bonjour,

J'ai besoin de conseils.

Je souhaite prendre un congé parental à temps partiel. J'ai deux enfants, assez d'ancienneté...

Je sais qu'il faut travailler 16h/sem minimum pour pouvoir prendre un congé parental à temps partiel.

Mon problème : dans ma société, on fait 7h45 par jour. C'est en roulement, ils disent qu'on ne peut pas faire 8h/jour.

Je souhaite donc travailler 2 jours par semaine soit 15h/sem et rajouter en complément des jours mobiles dans l'année (par exemple travailler 2 jours dans la semaine pendant 3 semaines, puis 3 jours pendant 1 semaine, etc...).

Le but étant de faire 16h/sem en moyenne sur l'année (certaines semaines 15h, d'autres 22h45). Ils me disent que je n'ai pas le droit, que si je veux être en congé parental, je dois faire 16h/sem point barre (pas de moyenne). Or, il refuse de me faire travailler 2*8h par semaine et ils refusent aussi de me faire travailler 2*7h45 et 30 min un autre jour

Alors, comment faire?

Ne me dites pas "travaille 3 jours par semaine", ce n'est pas possible.

Merci pour vos réponses.

Si pas de réponses, merci de m'indiquer vers qui me tourner pour résoudre mon problème.